

Troublant témoignage sur Norshield et Cinar faux documents créés en toute hâte

Francis Vailles

La Presse Affaires

11 mars 2006

Dans un jugement rendu le 3 mars, la Cour d'appel vient d'autoriser La Presse et The Gazette à rendre compte du témoignage d'un personnage clé dans l'affaire Cinar. Ces propos jettent aussi un éclairage sur la société Norshield, où une fraude présumée aurait fait disparaître des millions de dollars.

Le 2 mars 2000, c'est la panique dans l'entourage de Norshield. Le conseil d'administration de Cinar vient de découvrir que 122 millions de dollars américains ont été transférés aux Bahamas et veut être remboursé. L'argent a été géré sur les conseils de Norshield et viré dans une coquille des Bahamas appelée Globe-X.

Le problème, c'est que Globe-X n'a pas l'argent. Les fonds du producteur de dessins animés Cinar ont été transférés à droite et à gauche, et la stratégie d'investissement à haut risque a fait fondre le magot. Pire: les documents justifiant les investissements sont incomplets ou inexistants. Bref, c'est la crise.

Divers conseillers proches de Norshield sont appelés en renfort pour gérer cette impasse, présenter Globe-X " sous un jour favorable " et maquiller les documents financiers. En plus du PDG de Norshield, John Xanthoudakis, on fait appel à Lino Matteo, PDG de Mount Real, de même qu'à Thomas Muir et Robert Daviault, de Globe-X. L'ex-vp finance de Cinar, Hasanain Panju, est également mis à contribution. La nature exacte du travail de chacun n'est pas précisée.

Rapidement, de faux documents sont créés de toutes pièces pour justifier les investissements ou gagner du temps. L'objectif: donner l'illusion que tout est en ordre.

Ce troublant récit découle de l'interrogatoire de Robert Daviault, ex-chef des finances de Globe-X Management. Il a été interrogé en décembre 2004 sur la scandale Cinar par l'avocat montréalais Neil Stein.

En janvier 2005, La Presse et The Gazette ont tenté de publier des articles résumant le témoignage, mais le PDG de Norshield, John Xanthoudakis, a obtenu une injonction de la Cour supérieure du Québec interdisant la publication. Les deux quotidiens viennent de réussir à casser cette injonction en Cour d'appel. Robert Daviault a obtenu qu'aucun de ces propos ne soit retenu contre lui.

Dans son témoignage, l'homme fait des révélations troublantes. " Le besoin de nettoyer (les états financiers de Globe-X) était quelque chose qui faisait partie d'une stratégie, si vous voulez, pour reconnaître...certainement en mars 2000, que Cinar, leurs représentants sont peut-être en route et qu'ils nous diront: Nous voulons notre argent (provenant) du compte des obligations et si ce n'est pas là, où est-ce? "

Toujours selon M. Daviault, cette " stratégie " pour nettoyer le bilan " pour la plus grande part provenait de (Norshield) Montréal et je crois, encore, que c'était des discussions probablement entre M. Xanthoudakis et je crois M. Hancock, des Bahamas... "

Robert Daviault soutient que Lino Matteo, de Mount Real, aurait été mis à contribution pour gérer la crise de mars 2000, sans avoir de précision sur la nature de son travail.

Mount Real est cette entreprise actuellement au coeur d'un autre scandale financier qui a fait perdre 110 millions aux investisseurs. L'entreprise a été lancée par Norshield, il y a quelques années. Norshield est elle-même sous la tutelle d'un administrateur depuis 10 mois et il est peu probable que les investisseurs récupèrent les 482 millions qu'ils ont investis.

De faux documents

Dans son témoignage, Robert Daviault admet avoir signé une fausse lettre au début de mars 2000 avec l'ex-comptable de Cinar, Hasanain Panju. Le faux document avait pour but de donner plus de temps aux entreprises Globe-X de rembourser leur dû à Cinar.

Le document signé en mars 2000 portait la date du 15 novembre 1999. Il fait référence à une obligation (commercial paper) échue en novembre 1999 et donc exigible sur demande par Cinar en mars 2000. En signant cette fausse lettre, Globe-X disposait de six mois de plus pour rembourser.

" Si Cinar nous dit: Nous voulons notre argent...nous aurions eu un problème. Alors nous nous sommes dit, bon, voyons si nous pouvons au moins rendre ça un peu plus solide en ayant ce document (NDLR: la fausse lettre) qui suggère que c'était au moins une stratégie (d'investissement) qui va au moins jusqu'au 30 novembre 2000 ", dit M. Daviault.

Toujours pour embellir la situation financière des entreprises Globe-X, trois transactions ont été créées entre deux entreprises des Bahamas, selon le témoignage. Ces transactions totalisant 73 millions de dollars US ont été faites sans qu'il n'y ait eu réellement transfert de fonds. Elles impliquent une dizaine de PME du Québec, dont des titres de propriété ont été mis en garantie pour justifier ces transactions fictives.

Dans son témoignage, Robert Daviault reconnaît que les documents faisant référence à ces entreprises dans la présumée transaction ont été annexés après que le conseil d'administration de Cinar ait découvert le poteau rose, en mars 2000.

Weinberg au courant

Selon Robert Daviault, le grand patron de Cinar, Ronald Weinberg, était au courant des transferts de fonds aux Bahamas réalisés sans l'approbation du conseil d'administration de Cinar. Le 3 mars, lorsque les vérificateurs comptables et l'avocat de Cinar ont débarqué dans les bureaux des Bahamas pour demander des comptes, Robert Daviault dit avoir été estomaqué par la réaction de Ronald Weinberg et de Hasanain Panju.

" Les vérificateurs me disaient que Ronald Weinberg affirmaient n'avoir aucune connaissance de ça (les transferts)...À ce moment, j'ai regardé M. Weinberg et lui ait dit, " Comment pouvez-vous dire ça'? " " J'ai également regardé M. Panju, lui disant quelque chose comme: " Vous devez dire quelque chose, cet homme (M. Weinberg) affirme qu'il ne me connaît pas,

qu'il ne m'a pas rencontré..., et il n'y a eu aucune réponse (de M. Panju) ", a raconté M. Daviault.

En mai 2005, La Presse avait été en mesure de publier une partie de l'interrogatoire de Robert Daviault, en contournant l'injonction. La partie devenue publique est celle qui était annexée au rapport des liquidateurs de Globe-X aux Bahamas. Les deux liquidateurs sont des comptables de la firme PricewaterhouseCoopers.

Selon cette partie du témoignage, les fondateurs de Cinar, Ronald Weinberg et feu Micheline Charest, de même que le comptable Hasanain Panju, auraient profité de transactions de changes fictives pour empocher indûment près de 8 millions de dollars US, entre 1998 et 2000. Selon M. Daviault, John Xanthoudakis pouvait avoir été l'un des conseillers derrière de ces transactions. Le rapport avait sévèrement critiqué la gestion de Globe-X. En se basant sur cette portion du témoignage, entre autres, le rapport avait qualifié de supercherie (sham) deux transactions de Globe-X, concoctée pour gonfler la valeur de l'entreprise et tromper Cinar.

La nouvelle partie du témoignage maintenant devenue publique révèle également que l'ex-comptable en chef de Cinar, Hasanain Panju, a reçu 400 000 \$ de Globe-X en 2001 et 2002. M. Panju a empoché cet argent bien après son congédiement de Cinar, en mars 2000. Robert Daviault dit ne pas savoir pourquoi M. Panju a touché cet argent.

NORSHIELD AURAIT AIDÉ DES CLIENTS À FRAUDER LE FISC

Le Groupe financier Norshield offrait à certains clients des conseils pour frauder le fisc. Tel est l'un des éléments qui ressort du témoignage de Robert Daviault, un des proches de l'organisation, interrogé dans le cadre du scandale de Cinar.

En réponse aux questions de l'avocat Neil Stein, Robert Daviault a convenu que l'organisation permettait d'investir aux Bahamas en toute confidentialité, à l'insu du fisc. Les clients étaient sollicités par des salariés ou des employés à commission de Norshield de Montréal.

"...si vous avez maximisé vos REER, si...vous comprenez la nature des investissements offshore et les paradis fiscaux offshore, donc je n'ai pas

nécessairement besoin de vous expliquer ça à vous... ", a notamment dit Robert Daviault à l'avocat Neil Stein.

Les aveux de Robert Daviault corroborent les confidences de trois familles d'épargnants faites à La Presse Affaires. Ces investisseurs ont confié plusieurs centaines de milliers de dollars à des représentants de Norshield à l'insu du fisc et sont aujourd'hui sans recours.

Selon le témoignage de M. Daviault, l'organisation comptait parmi ses clients le couple fondateur de Cinar, feu Micheline Charest et Ronald Weinberg, de même que le comptable de Cinar, Hasanain Panju. En réponse aux questions de Me Stein, Robert Daviault a admis que deux transactions de change ont été créées de toutes pièces pour permettre au couple et à M. Panju d'empocher près de 8 millions US aux dépens des petits actionnaires de Cinar et à l'insu du fisc.

Les deux transactions sophistiquées visaient apparemment à protéger Cinar contre les fluctuations du dollar canadien, mais en réalité, elles profitaient au couple et à M. Panju, a expliqué M. Daviault.

Qui sont les auteurs de cette stratégie? " Je crois que ce devait être quelque chose qui devait être discuté avec John Xanthoudakis et M. Panju et possiblement M. Weinberg ", a dit M. Daviault.

L'un des gestionnaires au coeur de cette arnaque est Thomas Muir, selon des documents et le témoignage de Daviault. À la fin des années 1990, M. Muir résidait aux Bahamas et agissait comme président d'une multitude de compagnies liées à Norshield. Entre autres, il était président de l'entreprise Comprehensive Investor Services (CIS).

Cette firme était expressément utilisée pour permettre à des clients fortunés de faire fructifier leur argent à l'abri du fisc. Pour ce faire, l'une des stratégies utilisées s'appelait " prêt back to back ".

Par exemple, un client canadien investissait d'abord un million de dollars dans CIS à un faible taux de rendement. Cette première transaction était déclarée au fisc canadien. Par contre, CIS prêtait au client le même montant à un taux d'intérêt semblable, argent qui était cette fois réinvesti à l'insu du

fisc. " Il n'y a pas de doute, comme vous dites, que (cette stratégie) devait venir de (Norshield) Montréal aussi ", a dit M. Daviault.

CIS n'est pas disparu de la circulation depuis le témoignage de Robert Daviault. En janvier 2005, CIS a changé de nom pour devenir Mendota Capital. En juin 2005, l'entreprise a exigé de Norshield le remboursement de divers prêts totalisant 51,8 millions de dollars.

Mendota prétend que sa réclamation a priorité sur celle des investisseurs floués et qu'elle est garantie par tous les biens de Norshield Capital Management et de Honeybee Software. Curieusement, la garantie à Mendota aurait été accordée par les dirigeants de Norshield en mai 2005, soit une semaine avant que les autorités mettent l'organisation sous tutelle.

Aujourd'hui, le séquestre qui gère les restes de Norshield, RSM Richter, conteste cette réclamation de CIS (devenue Mendota Capital). Entre autres, Mendota n'a jamais répondu aux demandes de Richter de produire des documents prouvant les prêts qu'elle aurait faits à Norshield.